

Bois-des-Filion, le 14 août 2026

Objet : Directive sur l'utilisation des cellulaires et appareils électroniques
Rentrée 2026-2027

Chers parents,

Depuis la rentrée scolaire 2025-2026, l'utilisation des téléphones cellulaires et autres appareils électroniques personnels (tablettes, écouteurs, montres connectées, etc.) est interdite en tout temps dans l'école et sur le terrain de l'école, conformément aux directives du ministère de l'Éducation du Québec.

Cette décision vise à favoriser un climat propice aux apprentissages et au développement de relations saines entre les élèves. Elle s'inscrit dans une volonté collective de recentrer l'école sur sa mission première : instruire, socialiser et qualifier dans un environnement bienveillant et sécuritaire.

Concrètement, cela signifie que :

- Les élèves ne pourront pas utiliser leur téléphone ou tout autre appareil électronique personnel dans l'école ni à l'extérieur (cour, terrain de sport, etc.), et ce, durant toute la journée scolaire.
- Les appareils devront être laissés à la maison ou, s'ils sont apportés, rangés dans le sac d'école et éteints dès l'arrivée à l'école.
- Les communications entre l'école et les familles continueront de se faire par les moyens habituels (appels téléphoniques du secrétariat, courriels, Mozaïk, etc.).

Comment soutenir votre enfant dans cette transition?

Voici quelques recommandations pour vous aider à préparer votre enfant à ce changement :

1. Ayez une discussion ouverte : Parlez avec votre enfant de la raison derrière cette mesure et des bienfaits attendus (meilleure concentration, diminution du stress, plus d'interactions sociales, etc.).
2. Établissez des règles à la maison : Si ce n'est pas déjà le cas, fixez des moments sans écran pour favoriser de bonnes habitudes numériques.

3. Envisagez l'achat d'une montre non connectée si votre enfant a besoin de connaître l'heure pendant la journée.
4. Reprenez les bonnes habitudes de planification : encouragez votre enfant à utiliser un agenda papier pour les devoirs, à noter les numéros de téléphone importants sur papier, etc.
5. Assurez une routine claire de communication : convenez à l'avance d'une manière de communiquer en cas d'urgence (en contactant le secrétariat, par exemple).

Nous sommes conscients que ce changement peut représenter un ajustement pour plusieurs élèves et familles. Soyez assurés que notre équipe accompagnera les élèves avec bienveillance tout au long de cette transition.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec la direction.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration dans la mise en œuvre de cette mesure importante pour la réussite et le bien-être de tous nos élèves.

Karine Pronovost
Directrice